Annonce à transmettre  
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Formalisée

Contenu de votre avis

Haut du formulaire

Bas du formulaire

Haut du formulaire

Bas du formulaire

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**  
Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**AVIS DE MARCHÉ**

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

**I.1) Nom et adresses :** EHPAD de saint germain la ville, 2 résidence du parc, F - 51240 St germain la ville, courriel : [mrsaintgermainlaville@wanadoo.fr](mailto:mrsaintgermainlaville@wanadoo.fr)

Code NUTS : FR213

**Adresse(s) internet** :

Adresse principale : https://maison-retraite-st-germain-la-ville.fr

**I.2) Procédure conjointe**

**I.3) Communication** :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://maison-retraite-st-germain-la-ville.fr

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur** : Organisme de droit public

**I.5) Activité principale** : Services généraux des administrations publiques.

**SECTION II : OBJET**

**II.1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé :** marché conception-réalisation et entretien maintenance

Numéro de référence :

**II.1.2) Code CPV principal** : 45000000

**II.1.3) Type de marché :** Travaux.

**II.1.4) Description succincte :** La présente consultation concerne un marché public global ayant pour objet la conception, la réalisation, l''entretien et la maintenance de la reconstruction de bâtiments permettant d'accueillir 104 lits et de la restructuration de la partie logistique et restauration de l'établissement EHPAD à Saint Germain la Ville (51240), en vertu de l'article 33 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 91 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et du décret du n°2017-842 du 5 mai 2017 portant adaptation des missions de maîtrise d'œuvre aux marchés publics globaux.

**II.1.5) Valeur totale estimée**

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non.

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)** :

45000000

71000000

50700000

**II.2.3) Lieu d'exécution** :

Code NUTS : FR213

Lieu principal d'exécution : EHPAD de Saint Germain-la Ville (51240)

**II.2.4) Description des prestations** : Marché de conception-réalisation et d'entretien-maintenance concernant les travaux de reconstruction de bâtiments et de restructuration de la partie logistique et restauration de l'établissement EHPAD - Résidence du Parc à Saint Germain-la Ville (51240)

**II.2.5) Critères d'attribution** :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**II.2.6) Valeur estimée** :

Valeur travaux hors TVA : 10 500 000 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique** :

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée du marché pourra être augmentée selon l'article 16.II du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, en cas de modifications du marché ou d'aléas.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer** :

Nombre de candidats envisagé : 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Sélection de 5 candidats maximum selon l'appréciation des critères suivants sur l'ensemble des compétences demandées : Qualité des références des membres du groupement pour la réalisation d'ouvrages comparables en EHPAD au projet actuel;

Compétences, moyens humains et qualifications professionnelles de tous les membres du groupement.

Capacités économiques et financières de tous les membres du groupement en rapport avec l'importance de l'ouvrage.

Si, le nombre de candidats retenus à l'issue de l'examen des candidatures est supérieur à 5, les candidats seront classés à partir des critères présentés ci-dessus et ne seront retenus que les 5 premiers.

**II.2.10) Variantes** :

Des variantes seront prises en considération : oui.

**II.2.11) Information sur les options** :

Options : oui.

Description des options : L'acheteur se réserve la possibilité de conclure des avenants et de modifier le marché en intégrant des années complémentaires d'entretien-maintenance de l'ouvrage en application de l'article 139 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne** :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires**

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) Conditions de participation**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession** :

Liste et description succincte des conditions : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies par tous les membres du groupement y compris sous-traitants suivant les articles 48 et 49 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et les documents suivants :

Dc1 (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire),

Dc2 (déclaration du candidat) pour chaque membre du groupement.

Les candidats doivent utiliser les formulaires dc1 et dc2 ou le document unique de marché européen (DUME) pour présenter leur candidature.

Toutes pièces permettant la justification de l'habilitation du signataire à engager le candidat (extrait K-bis, pouvoirs, inscription Siren,).

Les déclarations sur l'honneur. Extraits K-bis de moins de 3 mois pour chaque membre du groupement y compris sous-traitants, et copie des jugements en cas de redressement judiciaire. Si le candidat est une personne morale, le document relatif au pouvoir des personnes habilitées à l'engager.

**III.1.2) Capacité économique et financière** :

Liste et description succincte des critères de sélection : Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les travaux ou prestations, objet du présent marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles pour chaque membre du groupement y compris sous-traitants.

Preuve d'une assurance professionnelle (responsabilité civile et décennale).

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle** :

Liste et description succincte des critères de sélection : Une liste des principales réalisations similaires au présent marché pour chaque membre du groupement exécutées au cours des 5 dernières années (liste précisant : montant, date, nature des prestations réalisées, maître d'ouvrage). Les références réalisées ou en cours pour le groupement devront de préférence être des opérations en site occupé avec phasages.

Certificats ou qualifications professionnelles et capacités techniques à fournir pour chaque membre du groupement. Déclaration des effectifs et importance du personnel d’encadrement des 3 dernières années, indication des titres d’études et professionnels des responsables de prestations ou conduite de travaux. Une note précisant le fonctionnement du groupement détaillant notamment la méthodologie de travail envisagé. Les références communes entreprise/maître d'œuvre sont à préciser.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : L'équipe présentera les capacités techniques et professionnelles en conception-réalisation/entretien-maintenance en bâtiments similaires au projet actuel, de taille, de nature et de complexité comparable ou supérieure couvrant les champs de compétences suivants : conception architecturale, conception technique tous corps d'état, (déconstruction/désamiantage, structure, électricité, CVC/plomberie, coordination sécurité-incendie, VRD, cuisiniste, entretien-maintenance et une entreprise générale de bâtiment.

Précisions architectes : Les références des opérations seront illustrées et présentées sous forme de 5 fiches max. couleur A4/A3 à agrafer à la fiche de présentation synthétique de l'équipe (modèle imposé à télécharger), présentant notamment l’approche architecturale et l’ambiance des lieux de vie, cette dernière étant importante dans l’appréciation des références.

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

**III.2) Conditions liées au marché**

**III.2.1) Information relative à la profession**

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution** :

Forme juridique du groupement : groupement conjoint de concepteurs-réalisateurs/entretien-maintenance avec mandataire solidaire. Un même opérateur économique ne peut pas être membre de plusieurs groupements hormis les BET limités à 3 candidatures maximum (sous peine d’élimination du groupement). La composition des équipes ne pourra pas être modifiée entre la remise des candidatures et la remise des offres conformément à l'article 45 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Le candidat devra avoir toutes les compétences : un architecte (inscription à l'ordre des architectes), un ou plusieurs BET ayant les compétences en TCE de bâtiment et une entreprise générale et/ou un groupement d'entrepreneurs et une société entretien-maintenance. Garantie de parfait achèvement d'un an assortie d'une retenue de garantie de 5% sur la totalité du marché. Garantie à première demande en contrepartie du versement de l'avance. Garantie biennale de bon fonctionnement et garantie décennale.

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

**SECTION IV : PROCEDURE**

**IV.1) Description**

**IV.1.1) Type de procédure** : Restreinte

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

**IV.1.6) Enchère électronique**

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)** :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

**IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation** : 31/07/2017 avant 12 h 00

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation** :

Français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre** :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**VI.1) Renouvellement** :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

**VI.2) Informations sur les échanges électroniques** :

La facturation en ligne sera acceptée.

Le paiement en ligne sera utilisé.

**VI.3) Informations complémentaires** :

Le niveau des études à réaliser dans le cadre de la consultation est de niveau APS avec un descriptif technique et économique détaillé des travaux par corps d'état.

Indemnités : une prime de 65 000 euros HT, maximum sera versée à chaque candidat (suite au classement pour les 5 candidats) ayant remis la totalité des prestations demandées (elle constituera une avance sur la part « conception » pour l'attributaire du marché).

Modalités de remise des candidatures : 1 version papier du dossier + 1 version informatique pdf, Word, Excel ou Powerpoint (sur clef USB), contenant l'ensemble du dossier sur chaque version. Pas de version de candidature par voie dématérialisée.

Pour les transmissions des candidatures : dossier à adresser sur support papier + clef USB, pli cacheté portant la mention suivante "EHPAD-2, Résidence du Parc - 51240 Saint-Germain-La-Ville" - Marché de conception-réalisation-entretien et maintenance" - ne pas ouvrir.

Fiche de présentation synthétique de l'équipe à télécharger à l'adresse : https://maison-retraite-st-germain-la-ville.fr

**VI.4) Procédures de recours**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours** :

Tribunal administratif de St-Germain-La-Ville, 25 rue du lycée, F - 51036 Châlons en champagne, courriel : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr)

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

**VI.4.3) Introduction de recours**

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours** :

Greffe du tribunal de Saint-Germain-La-Ville, 25 rue du lycée, F - 51036 Châlons en champagne, courriel : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr)

**VI.5) Date d'envoi du présent avis :** 17 juin 2017